



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 avril 2021

8 NOUVEAUX PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX EN NORMANDIE

France Relance

À l'heure où la reconquête de notre souveraineté alimentaire est une nécessité, les projets alimentaires territoriaux (PAT), créés il y a 6 ans, favorisent la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Les PAT jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Le plan France Relance vient amplifier cette dynamique en y consacrant des moyens inédits : près de 80 M€ à l'échelle nationale pour soutenir non seulement des projets existants (77 M€) mais également des projets émergents (3 M€ qui s'ajoutent aux crédits du Programme National pour l'Alimentation). C'est plus de 20 fois le volume cumulé des subventions aux PAT des 4 dernières années.

Signe du vif intérêt des acteurs territoriaux pour la mesure, l'**appel à projets** lancé en décembre 2020 pour le **développement de nouveaux PAT** a suscité un **fort engouement** : 65 dossiers viennent d'être retenus à l'issue de l'examen du premier volet de candidatures, pour un montant global de subvention d'un peu plus de 5,3 M€.

8 dossiers normands font partie de ces **lauréats** pour un montant global de plus de **680 K€** :

- **Le PAT de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (Eure)** veut accroître la résilience agricole et alimentaire du territoire en relocalisant au maximum les productions, les circuits logistiques et de production, tout en consolidant les exploitations agricoles, et permettre l'accès de tous à une alimentation de qualité.
- **Le PAT de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie (Manche)** mettra l'accent sur la préservation du paysage et l'agro-écologie (maintien des haies, limitation de l'agrandissement des parcelles), la promotion des circuits courts (guide des producteurs, produits locaux dans la restauration commerciale...) et la valorisation du patrimoine (architectural, culturel, culinaire) du territoire.
- **Le PAT du Pays de Bray (Seine-Maritime)** a rédigé son plan d'actions autour de 7 axes opérationnels, dont l'accompagnement et la formation des porteurs de projets en circuits courts, la formation des personnels de la restauration collective, la sensibilisation des élèves et du grand public aux enjeux de l'alimentation durable, la communication sur l'offre en produits locaux.

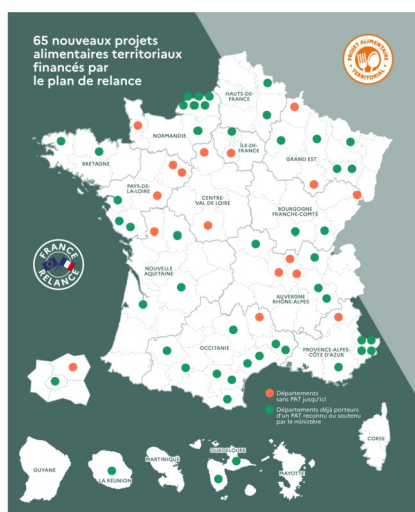
**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- **Le PAT du Pays Dieppois (Seine Maritime)** oriente son projet autour du développement d'une alimentation locale, de saison et de qualité auprès des habitants, de valoriser la filière alimentaire locale terre et mer et de structurer la filière logistique.
- **Le PAT du Conseil Départemental de la Seine-Maritime** articule ses actions autour de 9 enjeux, dont l'amélioration de la restauration et l'éducation alimentaire dans les collèges, mais également auprès de publics cibles (personnes fragiles, âgées, handicapées...), le développement de sa politique agricole avec la structuration des circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets. De par son territoire géographique, le Conseil Départemental aura également un rôle important auprès des PAT infra territoriaux du département.
- **Le PAT de la Communauté de Communes Caux Austreberthe (Seine-Maritime)** a identifié 6 enjeux prioritaires sur son territoire : économie alimentaire, patrimoine culturel/gastronomique, nutrition/santé, accessibilité sociale, environnement et urbanisme/aménagement du territoire, auquel son plan d'actions devra répondre.
- **Le PAT de la Communauté de Communes Yvetot Normandie (Seine Maritime)** inscrit son engagement dans le programme « Territoire durable 2030 », avec des actions sur la promotion des circuits courts, l'approvisionnement local de la restauration collective, la protection de la ressource en eau en lien avec la production agricole et la restauration collective, l'augmentation de l'autonomie alimentaire, et notamment la mise en place d'un espace test agricole.
- **Le PAT du Parc des Boucles de Seine (Seine-Maritime)** se construit suite aux travaux démarrés dans le cadre du scénario « AFTERRES 2050 », outil de modélisation et de prospective sur l'alimentation de demain. Ce PAT mettra l'accent sur une alimentation de qualité réduisant les gaz à effet de serre ; la préservation des prairies, la qualité de l'eau, une agriculture et des filières de transformation résilientes.

Tous ces lauréats sont désormais labellisés « PAT reconnu par le Ministère de l'Agriculture » et viennent compléter la liste des 4 PAT normands déjà labellisés (Caen Normandie Métropole, Intercom Bernay Terre de Normandie, Le Havre Seine Métropole, Métropole de Rouen)



En savoir plus sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/france-relance-65-nouveaux-projets-alimentaires-territoriaux-selectionnes>

Service de presse de la DRAAF :

Tél : 06 07 94 06 77

helene.malvache@agriculture.gouv.fr

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
 76036 ROUEN Cedex